



**Formulaire d'inscription - Formation (un formulaire par participant)**

# SE FAMILIARISER AVEC L'ART DU RÉSEAUTAGE INTELLIGENT ET PAYANT

Multipliez les contacts - Multipliez les ventes

L'activité se déroulera en français.

**Jeudi 10 décembre 2009**  
de 8 h 30 à midi

**Hôtel InterContinental**  
360, rue St-Antoine Ouest  
Montréal, Qc  
H2Y 3X4  
 Square-Victoria

**L'information suivante est nécessaire pour que votre inscription soit acceptée.**

Numéro de membre \*   Non-membre

\* Votre numéro de membre est nécessaire pour bénéficier du tarif membre

M  Mme Prénom..... Nom.....

Fonction..... Entreprise.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

Code postal..... Courriel.....

Téléphone..... Télécopieur.....

**Comment avez-vous entendu parler de cette activité ?**

Courriel  Ami / Collègue  Courrier  Web  Journaux  
 Sollicitation téléphonique  World Trade Centre Montréal  Autre (précisez).....

**Combien d'employés votre entreprise compte-t-elle ?**

1 à 4  5 à 19  20 à 49  
 50 à 249  250 à 499  500 et plus

**Coût**

**Membres : 145 \$ (+ TPS + TVQ = 163,67 \$ )** **Non-membres : 195 \$ (+ TPS + TVQ = 220,11 \$ )**

**Paiement**

American Express  Diners Club International  MasterCard  Visa  Chèque\*

Numéro de la carte  Date d'expiration (mm/aa)

Titulaire de la carte  Signature

\*Tout achat de 200 \$ ou moins doit être acquitté par carte de crédit. Pour achat de plus de 200 \$, carte de crédit acceptée ou chèque à l'ordre de la :  
Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 380, rue St-Antoine Ouest, bureau 6000, Montréal (Québec) H2Y 3X7.

**À retourner par télécopieur : 514 871-5971**

**Pour plus d'information : Line Leblond**  
Chargée de projets, Formation  
514 514 871-4002, poste 6214  
[lleblond@ccmm.qc.ca](mailto:lleblond@ccmm.qc.ca)

- La date, l'heure et le lieu de l'activité peuvent changer sans préavis. Veuillez consulter notre site Web ([www.ccmq.ca/activites](http://www.ccmq.ca/activites)) avant de vous présenter à une activité.
- Vous recevrez une confirmation par courriel, trois (3) jours avant l'activité.
- Politique d'annulation : Les annulations reçues 2 jours ouvrables ou moins avant le début de l'activité ne seront pas remboursées. Toutefois, les substitutions de participant sont acceptées sans frais jusqu'à la tenue de l'activité. Veuillez noter que seuls les avis d'annulation reçus par écrit (télécopieur/courriel) sont acceptés.
- Participant du Québec : Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi 90 favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre.